



Avancement plainte violences Conjuguales

Par **Bablinka8877**, le **24/03/2021** à **16:13**

Bonjour,

J'ai porter plainte en Avril 2017 pour violences conjuguales et harcèlements.

J'ai été reentendue en Aout 2019.

Depuis, plus rien.

Sachant que monsieur est actuellement incarcéré pour des faits de mêmes natures sur sa compagne actuelle, j'ai écrit une lettre avec accusé de réception à la Procureur.

Toujours pas de réponses.

Je ne sait plus quoi faire pour que ça aboutisse enfin